

Flash Accueil

Le journal d'information à destination des
accueillant(e)s autonomes,
maisons d'enfants,
haltes accueil

Décembre 2011 - n°10





Dans ce numéro:

	EDITO	3
	AU QUOTIDIEN	
L'acquisition du contrôle sphinctérien		4
	SANTE	
Les situations d'urgence: comment s'y préparer?		6
	ZOOM SUR	
Créa-Mômes ou comment susciter et développer la créativité des tout-petits en milieu d'accueil?		8
	JURIDIQUE	
L'autorité parentale		10
	ACTUALITE	
Le Flash accueil: un outil au service de la communication pour tous!		11
	RECETTE	
Les légumes "d'antan": le panais		13
Soupe de panais et pomme		
Panais au miel et à la menthe		
	AGENDA	
		14

Chèr(e)s professionnel(e)s de l'enfance,

En fonction depuis le 1^{er} août, c'est avec plaisir que j'écris ces quelques lignes pour vous présenter la Direction Psychopédagogique, créée au sein de l'ONE, il y a seulement quelques mois.

En lien étroit avec la Direction Etudes et Stratégies et la Direction Médicale, notre direction se veut être un véritable outil de support transversal. Nous avons en effet comme mission, au départ de l'analyse des besoins du terrain, de proposer, d'impulser et de mener des actions et recherches visant l'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

La direction est composée de plusieurs équipes que j'ai l'honneur de vous présenter ici.

La cellule des formations continues à l'intention des professionnels de l'accueil, qui œuvre à la réflexion, la mise en place et l'évaluation du programme triennal.

C'est grâce à un travail approfondi qu'une offre de formation continue, toujours plus étoffée, est proposée chaque année, tant à l'intention des différents milieux d'accueil 0-3 ans, qu'aux opérateurs extrascolaires (Accueil Temps Libre, Centres de Vacances et Ecoles de Devoirs).

Isabelle VANVAREMBERGH, Christelle DEPIERRE, Anne-Marie ROMERO, Pierrette SCHMITZ et Maxime TILLEUL en sont les chevilles ouvrières.

L'équipe des Conseillers pédagogiques, qui assure un réel travail de fond pour favoriser le bien-être de l'enfant dans sa globalité et notamment au travers des dimensions psychopédagogiques.

En lien avec les Coordinateurs accueil et Agents conseil de chaque subrégion, les conseillers mènent des actions de soutien et d'accompagnement des professionnels concernés par les enjeux de qualité de l'accueil de chaque enfant.

Ils participent aussi à de nombreuses actions communautaires visant à créer, analyser, implémenter des outils au service de l'enfance. Vous connaissez bien sûr le référentiel «*Accueillir les tout-petits. Oser la qualité*», ou encore les brochures «*Repères pour des pratiques d'accueil de qualité*», qui sont quelques exemples des travaux d'envergure menés par les conseillers.

L'équipe est actuellement composée de Bénédicte BAILLY, Luc BOURGUIGNON, Chafia EL MIMOUNI, Laurence MARCHAL, Lucia PEREIRA, Pierre PETIT, Florence PIRARD et Pascale CAMUS (cette dernière est détachée pour coordonner un groupe de projets qui travaille sur le thème de l'enfant en situation de handicap).

Laurence DE PAUW, gestionnaire des projets soutenus par le Fonds Social Européen en vue de soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap, fait également partie de notre équipe.

Enfin, je voudrais aussi souligner le travail de soutien réalisé chaque jour par Ruxandra SOLOMONESCU, notre bienveillante secrétaire.

Mon ambition, au sein de la Direction Psychopédagogique, est de continuer à garantir des services de qualité qui permettent chaque jour de mettre un peu plus de sens derrière tout acte posé pour l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.



Valérie DEVIS
Responsable de la Direction Psychopédagogique





L'acquisition du contrôle sphinctérien

«Oh, tu as encore fait pipi dans ta culotte!» ou «c'est la 3^{ème} fois que je te change et tu n'as toujours pas compris qu'il fallait faire caca dans le pot» sont tant d'exclamations que nous entendons lorsqu'un enfant «entre» dans le processus de la propreté.

Nous pressons parfois l'enfant, car il y a un délai d'entrée à l'école maternelle, parce qu'on doit libérer des places ou encore parce que les parents l'ont demandé. Alors, nous organisons de manière systématique une éducation à la propreté, en oubliant souvent le premier intéressé: l'enfant.

L'acquisition du contrôle sphinctérien n'est pas simplement l'apprentissage d'une nouvelle habitude, mais un processus dans le développement socio-affectif du jeune enfant. Ce processus nécessite un certain niveau de développement neuromusculaire, psychomoteur et cognitif, mais aussi de la **maturité de son moi**.

Cela signifie qu'il faut tout d'abord que le corps de l'enfant soit prêt pour que, *physiologiquement*, il puisse se retenir ou expulser ses selles. C'est en général au cours de la 2^{ème} année que l'enfant manifeste un désir de comprendre ce qui est produit.

Des indices moteurs annoncent que l'enfant est prêt: il monte et descend les escaliers, il s'accroupit, son linge reste sec pendant une longue période. Il s'agit au départ, d'une période durant laquelle il va «jouer» à retenir et à lâcher.

Au niveau *affectif*, la base de cette décision est qu'il veut faire comme les adultes, qu'il veut leur ressembler. Comment? En s'appropriant, intériorisant progressivement les comportements sociaux transmis par la(es) personne(s) avec laquelle(s) il a une relation stable, continue, intime et chaleureuse.

L'enfant a besoin d'un fort désir d'autonomie, d'estime de soi et, pour cela, de la compréhension et de l'accompagnement empathique de la part de l'adulte.

Dès lors, il semble essentiel que dans la relation de confiance qui lie l'enfant au professionnel, ce dernier soit attentif aux messages que l'enfant envoie.

L'idée prônée est de suivre l'enfant plutôt que de le précéder. Avec des allers-retours, souvent selon le contexte, l'enfant montre qu'il est capable de se re-

Cela signifie qu'il faut que le corps de l'enfant soit prêt pour qu'il puisse se retenir ou expulser ses selles.

tenir - de contrôler ses sphincters- «et de faire au pot» -conduite sociale appropriée.

Ce n'est pas parce qu'on met en place des pratiques systématiques que l'enfant va mieux apprendre (ex: aller aux mêmes heures sur le petit pot). Cela n'a pas de sens pour l'enfant. Il doit comprendre ce qui se passe à l'intérieur de lui pour ensuite pouvoir le contrôler. Le professionnel sera attentif aux manifestations et signes spontanés de l'enfant, avant même de penser à tout **décal** d'acquisition.

De fait, l'enfant s'exprime à sa manière: il annonce quand il fait pipi, il ne souille plus son linge pendant une période plus ou moins longue, il fait preuve de curiosité (l'enfant qui observe un autre pendant qu'il est sur le pot, l'enfant qui interpelle sur la manière dont les adultes font pipi). Il y aura aussi des indices physiques qui montrent qu'il commence à se contrôler (l'enfant qui se tortille en tenant son zizi).

Mettre du sens, au moyen de la parole, de l'intonation ou encore par le regard, est essentiel pour que l'enfant comprenne ce qui se passe à l'intérieur de lui. Cela permet de développer la relation de cause à effet entre ce qu'il ressent et produit.

La parole de l'adulte est très significative pour l'enfant: il s'agit d'accueillir, sans excès ni réserve, les productions corporelles de l'enfant et d'éviter les commentaires dénigrants.

Ce «cadeau» vient de l'enfant: le disqualifier pourrait porter atteinte à son intégrité, à ce qu'il est, en tant qu'individu.

Le professionnel doit éviter de focaliser ses attentes au travers de l'enfant et doit veiller d'abord au bien-être de ce dernier, plutôt que d'inciter à faire plaisir à tout prix à l'adulte.

Une manière d'apprendre pour l'enfant, comme pour bien d'autres acquisitions (marcher, parler et manger tout seul), est d'observer ses pairs, la manière dont les plus grands font et de procéder par l'imitation. Il manifeste son désir de faire tout seul, comme pour s'habiller ou se déshabiller.

Quand les options (projet pédagogique) sont claires pour tous au sein du milieu d'accueil, la discussion avec les parents, sur la manière dont ils vivent cette étape et accompagnent leur enfant dans cette acquisition, est essentielle. Par ce processus, nous reconnaissons chaque enfant dans son individualité, avec les facteurs culturels et familiaux qui influencent cet apprentissage.

Les recherches montrent que si ces différents niveaux de maturation sont atteints, l'enfant arrive par sa propre décision et à son propre rythme au contrôle sphinctérien sans aucun entraînement, sans conditionnement et sans aucune éducation sphinctérienne spéciale.

Tout compte fait, l'enfant apparaît ici comme le seul «maitre de son apprentissage»: ce n'est pas une question de volonté, mais bien un déclic interne qui lui permet de sentir qu'il a plus à y gagner qu'à perdre, en «grandissant et en s'autonomisant». Alors, suivons-le!



Chafia EL MIMOUNI
Conseillère pédagogique ONE

Catherine DE BROUWER
Coordinatrice accueil ONE

Lúcia PEREIRA,
Conseillère pédagogique ONE





Les situations d'urgence: comment s'y préparer?

Les situations d'urgence sont heureusement rares dans les milieux d'accueil, mais nécessitent néanmoins une préparation qui comporte plusieurs aspects: la formation et l'information, l'aide disponible, les documents préparés et mis à disposition.

1. La formation et l'information

Une formation est recommandée au moins tous les deux ans pour le personnel s'occupant de jeunes enfants, afin de pouvoir apprendre à reconnaître l'urgence et de s'entraîner aux premiers gestes à réaliser en dehors d'une situation stressante.

Dans la brochure «Formations continues» destinée aux professionnel(le)s de l'enfance, deux formations organisées par la Croix-Rouge existent. Vous pouvez directement vous rendre sur le site www.croix-rouge.be, dans la rubrique «ONE», pour avoir les lieux, dates et horaires des sessions dans votre région.

La première formation concerne la réanimation cardio-pulmonaire et la désobstruction pédiatrique. Elle dure 3h et vous permettra d'acquérir des gestes techniques, d'être rassuré sur votre capacité d'action lors d'une urgence et d'être plus en confiance dans votre quotidien.

La deuxième formation concerne la simulation des premiers secours et soins et dure également 3h. Elle vous permettra d'apprendre les règles essentielles d'intervention, de bilan et de soins. Elle vous apprendra à adapter votre intervention à la configuration de votre environnement professionnel dans une situation d'urgence résultant d'un accident ou d'un malaise.

L'information:

La brochure «Santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance» vient d'être mise à jour. Elle reprend un chapitre sur les urgences et accidents. Cette brochure devrait se trouver dans tous les milieux d'accueil. Si vous n'en disposez pas, prenez contact avec la Coordinatrice accueil ou votre Agent conseil.

2. L'aide disponible

Il faut prévoir des dispositifs d'organisation et d'appel interne ou externe afin de pouvoir compter le plus rapidement possible sur l'aide d'un autre adulte. Cette disposition est évidemment plus facile dans une maison d'enfants où il y a plusieurs adultes présents. Par contre, pour les accueillant(e)s, il faut envisager l'aide éventuelle d'une personne de proximité (voisin, famille,...).

3. Documents préparés et disponibles rapidement

1/ Un document, ou étiquette disposé sur ou juste à côté du tél., ou n° de tél. préenregistrés dans le GSM. Sur cette feuille, doivent figurer une liste reprenant les numéros d'appel d'urgence.

<p>Service 100 (N° européen 112) Centre antipoison : 070/245 245 N° de tel du médecin callable:</p>

Le milieu d'accueil doit pouvoir faire appel à tout moment à un médecin en vue d'examiner un enfant et de lui dispenser les premiers soins.

2/ Il faut préparer des **fiches** qui seront directement accessibles lors de l'événement urgent et pourront être mises à la disposition des premiers secours:

Une fiche médicale pour chaque enfant avec les pathologies particulières, son poids actualisé et les coordonnées du médecin traitant et des parents. Si l'enfant présente un problème de santé connu, noter la pathologie (convulsion, allergies,...) et l'organigramme (c'est-à-dire ce qu'il faut faire et dans quel ordre en précisant dans quelle situation il faut intervenir). Cet organigramme doit avoir été préparé en collaboration avec les parents, le médecin traitant ou spécialiste qui suit l'enfant. Il doit être régulièrement actualisé.

Dans les lieux de vie des enfants, il faut afficher une ou plusieurs **fiches synthétiques** avec un organigramme précis pour les situations d'urgence graves typiques les plus courantes (cfr schéma de réanimation dans la brochure «Santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance»).

Il est important, pour les maisons d'enfants, de désigner quelqu'un qui sera chargé de veiller à la disponibilité et à la mise à jour de ces documents.

Pour être efficace en cas d'urgence, il faut y être préparé, il n'y a pas de place pour l'improvisation.

Situations d'urgence possibles:

- ◆ **Mort subite du nourrisson** (arrêt cardio- respiratoire)
- ◆ **Détresses respiratoires:** liées à l'inhalation d'un corps étranger, à une laryngite, à une bronchiolite, à une crise d'asthme.
- ◆ **Méningites et infections bactériennes sévères**
- ◆ **Convulsions**

◆ **Réactions allergiques avec gonflement de la face et difficultés respiratoires**

◆ **Accidents:** absorption de produits toxiques, intoxication au CO, Plaies, morsures, brûlures, chute.

Dans la plupart des situations reprises ci-dessus, l'appel du service 100 s'impose et il faut débiter les manœuvres de réanimations si l'enfant est en arrêt cardio-respiratoire.

Pour les autres situations, c'est l'importance des symptômes et la perception du degré d'urgence qui vous orienteront, soit vers le simple rappel des parents, soit vers l'appel du service 100. En cas de doute, un médecin doit être joignable pour vous aider à intervenir au mieux par rapport à la situation rencontrée. Si le médecin n'est pas joignable, il vaut mieux appeler le service 100.

Et après?

Tout événement grave doit être déclaré à la Coordinatrice Accueil ou à votre Agent Conseil au plus vite. Un document doit être complété et parvenir ensuite au Conseiller pédiatre de votre région. Ce document se trouve dans les annexes de la brochure «Santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance». Vous le retrouverez également en pièce jointe à ce numéro.

Tout événement présentant un caractère urgent et vital peut être source d'un traumatisme indépendamment de l'issue pour les personnes présentes. Il est important de pouvoir discuter a posteriori de ce qui s'est passé et des actes posés. Ce «Débriefing» peut s'organiser avec les différentes personnes présentes au moment de l'urgence, mais également avec une personne extérieure ou un médecin/psychologue pour les aspects plus médicaux. Parlez-en à votre Coordinatrice ou Agent conseil qui pourront, avec vous et avec l'aide du Conseiller pédiatre, vous proposer une aide.



Dr. Claire VAN DER LINDEN
Conseillère Pédiatre

Anne FORTEMPS
Coordinatrice Accueil ONE





Créa-Mômes ou

comment susciter et développer la créativité des tout-petits en milieu d'accueil?

Créa-Mômes: un projet ambitieux d'animations et de formations artistiques pour les tout-petits et leurs accueillantes conçu et développé au départ des CENTRES CULTURELS des communes de Beauraing, Doische, Florennes, Hastière et Philippeville.

Une idée-force à creuser.

Les promoteurs estiment qu'il faut considérer les jeunes enfants comme des personnes en devenir à part entière et donc qu'il faut développer leurs capacités d'imagination, d'invention et de création, à la condition de tenir compte de leur âge et de leur degré d'éveil.

Description du projet:

Durée de sa mise en œuvre: +/- 3 ans, en 2 temps.

1^{er} temps: former les professionnels du secteur, en les sensibilisant, voire en les initiant aux différentes approches de l'art, entre autres: l'expression corporelle et orale, la musique, le chant, les arts plastiques.

2^e temps: organiser des ateliers créatifs locaux au sein de chaque entité concernée. PROJET, certes, mais dont une **1^{ère} année** est déjà en cours d'expérimentation dans certains milieux d'accueil. La mise en place du projet prévoit **3 aspects** et ou **3 thématiques**, en quelque sorte **3 plaisirs**:

1^{er} plaisir: celui du jeu dans la terre. Cette formation donnée par Charlotte FALLON, metteur en scène, accompagnée de Pascale ALLARD, présente une vision pédagogique riche de l'usage de la terre, considérée comme un matériel didactique noble (Non, la terre n'est pas sale). Cette terre peut être, pour les enfants, un excellent matériau aux possibilités d'utilisation variées puisque matière souple, résistante, ayant un poids. Les enfants peuvent, par exemple, la déchiqueter, la caresser, l'aplatir. D'autres matières peuvent aussi être utilisées: plastiline ou pâte à sel.

2^e plaisir: inventer des histoires. C'est Noémie TIBERGHIE, metteur en scène et comédienne qui en est l'inspiratrice et dont les FILS ROUGES sont:

- *Comment inventer des histoires à partir de rien, sinon de si peu, comme par exemples: une mascotte, une marionnette, un objet commun, un espace familial?*
- *Comment révéler et développer l'imaginaire qui nous habite?*
- *Comment adapter un récit collectif en y apportant sa contribution personnelle?*
- *Comment prêter sa voix et son corps à l'inconnu, sans peur de lâcher prise?*

INTERET de cette 2^e thématique? Il convient de se rappeler qu'une **histoire est fil entre soi et l'autre, au travers d'éléments tout simples** {comme par ex. un arbre, le soleil, un grain de sable, un sourire,...} et de **questions toutes simples** {Comment?, Où?, Pourquoi?...}

3^e plaisir: la musique, le son.

Programme des 2^e et 3^e années?

Les mêmes aspects seront repris, mais sous d'autres angles. Exemples: l'art plastique sera étudié à travers les couleurs; le plaisir des histoires sera envisagé sous l'angle des acteurs, de la mise en scène par et pour les enfants.

POUR UNE MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE ET ÉLARGIE DU PROJET

Un travail systématique d'information et de présentation s'imposera. Celui-ci exigera un certain temps, vu la dispersion géographique des acteurs potentiels. Toutefois, une expérience pilote concernant la 1^{ère} année est en cours à Philippeville où *Crèche* et *Service des accueillantes* y sont engagés. Thématique choisie?

1^{er} EXPÉRIMENTATION: l'art plastique par le travail de la terre glaise cours d'une journée entière.

Le 4 avril: Travail du matin

Les accueillantes, les puéricultrices et les responsables des 2 milieux d'accueil sont rassemblées dans le grand espace de vie de la Crèche.

Thème: Réfléchir à un arbre.

Voici les différentes étapes:

- De quel arbre peut-il s'agir? Où peut-il être situé? Quel est son environnement? (Son biotope?)
- Ensuite, les yeux bandés, il faut concevoir cet arbre imaginaire.
- L'«œuvre» réalisée, il est demandé de l'observer et de constater les différences avec l'objet imaginé.
- In fine, il y a lieu, pour chaque intervenant, d'expliquer à ses collègues les spécificités et l'histoire de l'arbre imaginé et réalisé.

Travail de l'après-midi

Les participantes sont regroupées en fonction du biotope qu'elles ont choisi pour «leur» arbre (mer, montagne, place publique,...). Dans un 2^e temps, elles imaginent et construisent l'environnement de «leur» arbre (Y a-t-il des fleurs, d'autres plantes? Si oui, lesquelles?, Des animaux?...). Autrement dit, un travail remplit tout le local occupé.

Mai 2011. Les puéricultrices de la Crèche ont utilisé le matériel élaboré ci-dessus pour en faire un petit cadeau en vue de la fête des pères. Les enfants, guidés par ces puéricultrices, ont ainsi eu l'occasion d'explorer l'espace de travail utilisé et ont été invités à y laisser leurs empreintes.

Août 2011. Animation à l'extérieure autour du thème de *la terre*. Cette sortie a été organisée par les puéricultrices. Tous les enfants n'ont pas nécessairement apprécié.

Les 3 & 4 octobre 2011. Intervention de la plasticienne en deux fois 1h30 pour prendre en charge les enfants qui ont pu découvrir, à partir de blocs de terre déposés sur une bâche à même le sol, différentes possibilités de les manipuler en vue d'en faire des «objets» significatifs à leurs yeux.

2^e EXPÉRIMENTATION: celle consistant à inventer des histoires. Cette approche a eu lieu ce 26 septembre dernier.

Travail du matin: Les participantes choisissent 2 cartes dans 2 jeux. La 1^{ère} carte représente un personnage alors qu'un mot est inscrit sur la 2^e carte. Ce sont les 2 éléments-catalyseurs d'une histoire à inventer.

Travail de l'après-midi : Comment faire du lien entre les différentes petites histoires inventées le matin en vue d'un récit unique, plus consistant? Récit à jouer à la manière d'une scénette à caractère théâtral.

Moments de pures improvisation. Ce n'était ni facile, ni acquis d'avance pour chacune des accueillantes. Cependant, toutes y ont trouvé un réel plaisir.

En un mot: une pédagogie de la créativité, à suivre, à diffuser, à structurer...



Patricia COLLARD,
Agent conseil ONE

Katrien MICHEL-GOFFAUX,
Coordinatrice accueil ONE





L'autorité parentale

Que recouvre la notion d'autorité parentale?

L'autorité parentale constitue un ensemble de prérogatives des parents à l'égard de la personne et des biens de leur enfant mineur. Plus précisément, l'autorité parentale concerne des décisions qui portent notamment sur la santé, l'éducation, la formation, les loisirs, l'orientation religieuse.

Quelles sont ses modalités d'application?

La notion d'autorité parentale a fortement évolué depuis le Code Napoléon, axé sur la primauté du père au travers de la notion de puissance paternelle.

Progressivement, l'égalité entre parents fut établie et le concept d'autorité parentale a remplacé celui de puissance paternelle. Jusqu'en 1995, l'autorité parentale pouvait être exercée pleinement par chacun des parents agissant seul et ce, aussi longtemps qu'ils vivaient ensemble (exercice dit «concurrent» de l'autorité parentale). En cas de séparation, celui des parents qui se voyait attribuer la garde de l'enfant devenait titulaire exclusif de l'autorité parentale. Or depuis 1995, est survenu un changement important. Le législateur souhaitant promouvoir le principe de co-parenté y compris après la séparation des parents a instauré le principe de la poursuite de l'exercice conjoint de l'autorité parentale même en cas de désunion des parents. **Cela signifie que le père et la mère doivent continuer à prendre ensemble toutes les décisions importantes relatives à leur(s) enfant(s), et ce, quel que soit le mode d'hébergement de l'enfant, sauf si le juge le décide autrement.**

Conjointement? Qu'est-ce que cela signifie pratiquement?

Le père et la mère prennent ensemble les décisions relatives à l'enfant (par exemple le choix d'une école, d'une crèche ou des loisirs). Aucun d'eux ne peut prendre seul une initiative qui entraverait l'exercice par l'autre parent de ses prérogatives. En d'autres termes, chacun est censé s'assurer du consentement de l'autre parent avant de prendre une décision qui empiéterait sur les attributs de ce parent.

Par exemple, si l'un des parents décide d'inscrire son enfant dans une crèche, il est censé s'assurer que l'autre parent est d'accord. S'il omet de le faire, sa décision peut être contredite par un jugement puisqu'il s'est mis dans son tort.

Si les parents ne sont pas d'accord, l'un ou l'autre doit prendre l'initiative de saisir le juge compétent qui tranchera leur différend en fonction de l'intérêt de l'enfant.

Le but de ces dispositions légales est de permettre aux deux parents de participer à l'éducation de leur enfant et, en cas de séparation, de les pousser à établir une communication et à s'entendre dans l'intérêt de l'enfant.

Y a-t-il des facilités?

Le législateur a tempéré le principe en prévoyant que lorsqu'un seul des parents agit, il est présumé le faire avec l'accord de l'autre. Les tiers (directeurs d'école, de crèches, médecins,...) sont donc dispensés d'exiger la présence des deux parents; ils peuvent faire confiance au parent qui se présente devant eux qui est censé avoir l'accord de l'autre.

Mais, le tiers doit être de bonne foi, c'est-à-dire ne pas avoir connaissance du désaccord de l'autre parent ou avoir des raisons de penser que l'autre n'est pas d'accord. Le seul fait de savoir que les parents sont séparés ne suffit pas à considérer le tiers automatiquement comme étant de mauvaise foi. Toutefois, vu le risque de conflits et de «coups de force» plus élevé, les tiers ont intérêt à redoubler de prudence s'ils ne veulent pas être considérés comme étant de mauvaise foi.

Et pour les parents au quotidien? Quelles sont les limites du cadre?

L'exercice de l'autorité parentale n'implique évidemment pas que toutes les décisions quotidiennes (comme les horaires, la supervision des travaux scolaires, les punitions, le respect des bonnes manières, etc) doivent recueillir l'accord préalable de l'autre parent.

Virginie MONJOIE
Cellule Conseil Juridique ONE

Le Flash accueil: un outil au service de la communication pour tous!



***Vous avez entre les mains la 10^{ème} édition du Flash Accueil !
Depuis 2009, les agents de l'ONE collaborent et veillent à vous présenter un ensemble d'informations utiles et porteuses de sens pour l'ensemble des professionnels des milieux d'accueil non subventionnés.***

Il n'est pas rare que ce journal d'informations se retrouve au milieu de discussions multiples entre divers partenaires et soit même présenté comme outil de référence!

L'objectif prioritaire de ce trimestriel est de susciter la pratique réflexive au départ d'une série de thématiques et d'encourager les professionnels de la petite enfance à s'informer sur l'actualité en lien avec son secteur d'activités, qu'il s'agisse d'un milieu d'accueil collectif ou familial.

Une formule qui évolue tout en gardant ses spécificités...

En mars dernier, dans l'édito n°7, Eddy GILSON, responsable de la Direction des milieux d'accueil 0-3 ans, vous a fait part du regroupement de la gestion des secteurs subventionné et non subventionné, au sein d'une même Direction. Ce changement opéré au sein du Département de l'Accueil de l'ONE vise avant tout à la continuité des services rendus aux familles et aux enfants.

Depuis lors, nous avons travaillé à améliorer nos divers canaux de communication et avons envisagé d'élargir la liste des bénéficiaires du Flash Accueil à l'ensemble des professionnels des milieux d'accueil.

En effet, partant du constat que bon nombre de réflexions pouvaient trouver écho auprès de nombreux professionnels de l'accueil de la petite enfance, tous types de milieux d'accueil confondus, mais aussi du fait que bon nombre de professionnels cherchent ou trouvent leur intérêt à s'enrichir de pratiques ou de modes d'action d'autres types de milieux d'accueil, le Comité de rédaction s'est penché sur une nouvelle présentation du Flash Accueil, tout en veillant au caractère accessible des différents contenus.

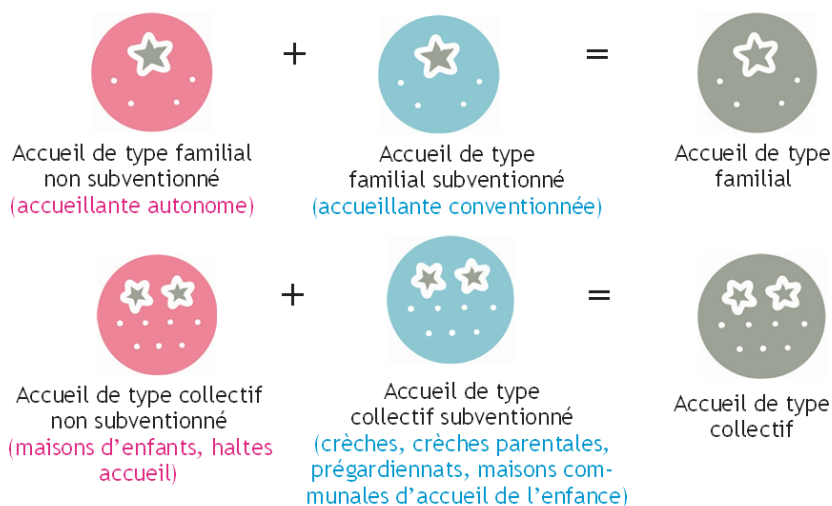
Nous profitons dès lors de cette page d'actualité pour vous présenter les changements qui seront opérés à partir de la prochaine édition du Flash accueil de mars 2012.

En pratique, le sommaire fera apparaître, au sein des rubriques qui restent inchangées, divers pictogrammes invitant le lecteur à prendre connaissance de la portée des articles, ciblés en fonction du type de milieu d'accueil. Ces pictogrammes seront également présents sur la page de l'article.





La spécificité de certains contenus, au regard de la singularité de certains types de milieux d'accueil, restera au cœur de notre préoccupation rédactionnelle et sera accompagnée des pictogrammes suivants. A contrario, quand aucun logo ne sera affiché, l'article concernera tout type de milieu d'accueil.



Ces différents repères de lecture seront présents au fil des rubriques en guise de rappel pour le lecteur.

L'élargissement du public implique que le nombre d'exemplaires passera de 1.500 à 5.000 afin que tous les milieux d'accueil 0-3 ans, accueillantes conventionnées comprises, le reçoivent le Flash Accueil en ligne sur le site de l'ONE...

Bien entendu, les anciennes éditions peuvent toujours être consultées et téléchargées sur le site de l'ONE (www.one.be) soit par N°, soit par rubrique thématique. Une version électronique du Flash Accueil sera également proposée sous forme de Newsletter et disponible sur le site ou sur simple demande (milac@one.be).

Soucieux d'une communication à la portée de tous, tout en veillant à la spécificité des modes d'action et des environnements de chacun, nous vous assurons de notre meilleure collaboration pour vous offrir un journal d'information de qualité !



Anne BOCKSTAEL
Responsable
du service des Milieux d'Accueil Non Subventionnés

Bernard GEERTS
Responsable
de la Communication des Milieux d'accueil 0-3 ans
de l'Administration et du Développement des Milieux d'Accueil Subventionnés

Les légumes «d'antan»: le panais



Topinambour, rutabaga, pourpier,... autant d'aliments peu ou pas connus du grand public. Pourtant ces «anciens» légumes gagnent à être consommés. Outre le fait qu'ils constituent une source intéressante de vitamines, sels minéraux, fibres et eau, ils permettent également un choix plus grand de plantes potagères pour nos menus d'hiver. La racine charnue du panais, d'une couleur blanc ivoire, présente une forme proche de celle de la carotte et appartient d'ailleurs à la même famille botanique, les Umbellifères. Son goût est cependant légèrement sucré et sa texture ressemble davantage à celle du navet.

Le panais se cultive de novembre à mars. Il se prépare de la même manière que le navet ou la carotte et peut d'ailleurs les remplacer dans la majorité des recettes. Il peut aussi bien se consommer cru que râpé, cuit au pot-au-feu, en potages ou en purées. Avant d'être mangé, le panais doit être lavé et épluché. Pour éviter que la chair du panais ne noircisse au contact de l'air (oxydation), il convient de le préparer rapidement ou de l'arroser de jus de citron. Le panais, tout comme le navet, peut être coloré au jus de betterave, safran, curry...

Soupe de panais et pomme

Préparation: 10 minutes

Cuisson: 45 minutes

Ingrédients pour 4 personnes:

- ✓ 30 g de margarine
- ✓ 4 panais
- ✓ 1 grosse pomme
- ✓ 800 litres d'eau
- ✓ 400 ml de lait
- ✓ Un bouquet garni (laurier, thym)
- ✓ Epices : noix de muscade en poudre ou curry

Préparation:

- ◆ Laver, peler et couper la pomme et les panais en gros dés.
- ◆ Faire fondre la margarine dans une casserole et y ajouter les morceaux de pomme et de panais. Laisser cuire pendant 5 à 10 minutes.
- ◆ Ajouter l'eau et le bouquet garni, couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 20 minutes.
- ◆ Retirer du feu et laisser refroidir pendant quelques minutes.
- ◆ Retirer le bouquet garni.
- ◆ Ajouter le lait.
- ◆ Mixer jusqu'à obtention d'un mélange homogène.
- ◆ Ajouter les épices selon votre goût*.

Panais au miel et à la menthe

Préparation: 5 minutes

Cuisson: 15 minutes

Ingrédients pour 1 personne:

- ✓ 1 panais moyen
- ✓ 1 cuillère à café de sucre
- ✓ 1 cuillère à café de menthe fraîche émincée
- ✓ 1 cuillère à café de margarine de cuisson
- ✓ De l'eau bouillante

Préparation:

- ◆ Bien laver le panais et couper ses deux extrémités.
- ◆ Le trancher en rondelles d'environ 3 à 4mm d'épaisseur.
- ◆ Cuire le panais dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il s'attendrisse mais demeure encore ferme.
- ◆ Dans une poêle, faire chauffer la margarine, le sucre et la menthe fraîche et y faire sauter les rondelles de panais.



Amal ALAOU
Nathalie CLAES
Diététiciennes pédiatriques ONE

* Remarque: nous vous rappelons qu'il est déconseillé de saler les préparations des enfants de moins de 2 ans. Toutes les autres épices peuvent être utilisées. Pour plus de détails, voir brochure «Chouette, on passe à table», p. 60.



Agenda

Le mardi 24 Janvier 2012 de 12h15 à 14h00

Vite, dépêche-toi de grandir

La question de la transmission transgénérationnelle à l'ère de la post-modernité

Où: Rue de stalle 24 à 1180 Uccle

Contact: Email: cpf.uccle@skynet.be - Téléphone: 02/376.10.00

Intervenant: Monsieur Jean VAN HEMELRIJCK, Psychologue, Psychothérapeute familial,

Organisateur: centre de planning familial et de consultations d'Uccle asbl

PAF: 6,50 €

Remarque: réservation exigée par téléphone

Le jeudi 9 février 2012 de 09h30 à 12h00

Matinée rencontre «Baccalauréat petite enfance: démarrage d'une nouvelle formation initiale»

Intervenant: Jan Peeters, directeur du VBJK

PAF: 5 €

Organisateur: Fraje Contact: 02/800.86.10

Le jeudi 1er mars 2012 de 08h30 à 16h45

Journée d'étude: Professionnalisme et émotions font-ils bon ménage?

PAF: 20 €

Organisateur: Fraje Contact: 02/800.86.10

Le mercredi 28 Mars 2012 de 20h00 à 22h00

Café-conférence: Je cadre, tu limites, il grandit

...Comment gérer ces situations délicates dans lesquelles l'enfant refuse de faire ce que nous voudrions? Comment le faire obéir? Peut-on tout accepter? Faut-il punir? Comment? Quand faut-il tenir bon? Quand faut-il lâcher?

Où: Maison de la parentalité, rue Grande 56/3 à 5537 Anhée

Email: info@globulin-amo.be - Lien: <http://www.globulin-amo.be>

Intervenants: Anne-Sophie THIRY et Jean-Marie HOTTON, Autrement Dit

Organisateur: Globul'in AMO

PAF: 3 €





Ont collaboré à ce numéro:

Amal ALAOUI
Sylvie ANZALONE
Stéphanie BLAFFART
Anne BOCKSTAEEL
Nathalie CLAES
Patricia COLLARD
Catherine DEBROUWER
Valérie DEVIS
Chafia EL MIMOUNI
Anne FORTEMPS
Bernard GEERTS
Yvon GODEFROID
Katrien MICHEL-GOFFAUX
Virginie MONJOIE
Lucia PEREIRA
Claire VAN DER LINDEN

**Remerciements
au Comité d'accompagnement**

Mise en page
Noémie DUBOIS

Graphisme
Ronny DEPETTER

Journal d'information diffusé en
1500 exemplaires

Pour tout renseignement et suggestion
mans@one.be
02/542.12.48



D/2011/74.80/85



Editeur responsable:
Benoît PARMENTIER
chaussée de Charleroi 95
1060 BRUXELLES
☎: 02/542.12.11